

PERSPECTIVES

OBSERVATOIRE SOCIO-DÉMOGRAPHIE / AVRIL 2017

VILLES

Qui sont les 50 000 familles monoparentales de l'aire urbaine toulousaine ?

C'est dans les années 1970, alors que les notions de famille et de vie en couple évoluent, qu'apparaît la notion de monoparentalité. Depuis, ce type de famille ne cesse d'augmenter, et représente en 2012 près de 2,6 millions de ménages en France et 50 000 sur l'aire urbaine de Toulouse. Leur condition de monoparentalité les rendent plus vulnérables que les autres ménages en terme de situation économique, vis-à-vis de l'emploi, dans l'accès au logement... Elles sont donc un type de ménage à accompagner plus particulièrement et à observer de plus près.

De plus en plus de familles monoparentales dans l'aire urbaine toulousaine

L'augmentation du nombre de familles monoparentales est une réalité observée sur l'ensemble du territoire français : il connaît une hausse de 10 % entre 2007 et 2012. En effet, bien que la famille au sens traditionnel (deux parents mariés et leurs enfants) reste une aspiration pour beaucoup et un modèle familial prédominant, le divorce ou la séparation des couples progressent, induisant une croissance des situations de monoparentalité. Ces situations sont d'ailleurs mieux perçues par la société - notamment depuis l'acquisition d'une certaine indépendance morale et financière des femmes, qui leur permettent d'assumer plus facilement seules

une partie des charges familiales. Il est à noter que la situation « famille monoparentale » n'est pas immuable ; dans beaucoup de cas elle est transitoire, entre la rupture d'union et une nouvelle vie commune. Le taux de renouvellement des familles monoparentales en France entre 2010 et 2011 est ainsi évalué à 15 %. Certains ménages vivent d'ailleurs des périodes de monoparentalité assez courtes.

Dans l'aire urbaine de Toulouse, la part que représentent les familles monoparentales dans l'ensemble des ménages est en augmentation de 0,4 point entre 2007 et 2012, ce qui est significatif sur une période de 5 ans. Le nombre de familles monoparentales a augmenté de 14 %, passant d'un peu moins de 44 000 à près de 50 000.

CHIFFRES CLÉS 2012 Aire urbaine de Toulouse

129 481 personnes appartiennent à une famille monoparentale

49 818 ménages sont des familles monoparentales, soit **6%** des ménages,

1 famille avec enfants sur 3 est une famille monoparentale + **14,6 %** de personnes concernées entre 2007 et 2012

76 374 enfants dans une famille monoparentale, soit **22,5 %** des enfants

1 famille monoparentale sur 2 n'a qu'un seul enfant

36 289 familles monoparentales allocataires Caf, soit **14 %** de l'ensemble des allocataires



Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne

24, rue Riquet - 31046 Toulouse Cedex 9
Tel 0 810 25 31 10

www.caf.fr/ma-caf/caf-de-la-haute-garonne

Un modèle familial présent sur tous les territoires

Les familles avec enfant(s) ont tendance à s'installer plutôt en banlieue et en périurbain, sur des territoires où elles peuvent accéder à la propriété en maison individuelle et disposer d'espaces verts, où leur confort de vie correspond le mieux à leurs attentes. Ainsi, Les couples avec enfant(s) sont souvent moins présents en milieu urbain qu'en milieu périurbain.

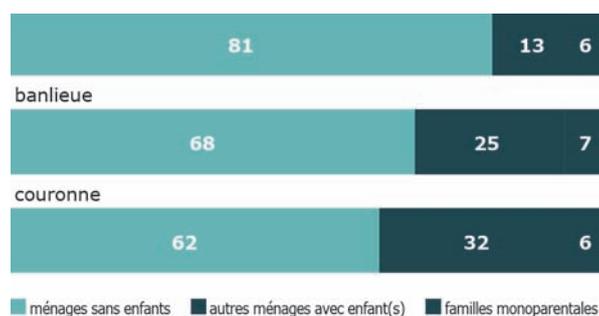
Or, les familles monoparentales ne partagent pas toujours ces aspirations – certaines d'entre elles choisissent avant tout la proximité des équipements - et, s'ils les partagent, les monoparents rencontrent plus de difficultés que les autres pour les réaliser.

C'est pourquoi, on observe que leur part parmi les ménages est constante, autour de 6 % pour celles avec enfants mineur, quelles que soit les composantes de l'aire urbaine – couronne, banlieue ou ville-centre.

Au sein de Toulouse Métropole par exemple, la croissance de la population des ménages monoparentaux représentent une part importante de la croissance de la population, bien plus importante que celle des ménages en couples avec enfants.

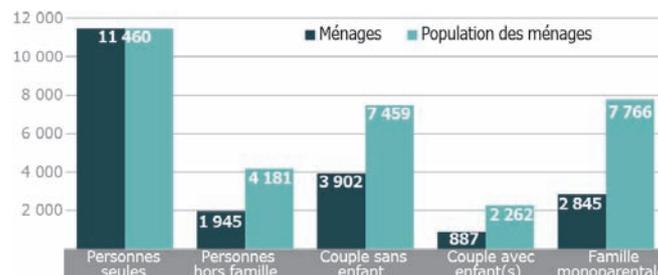
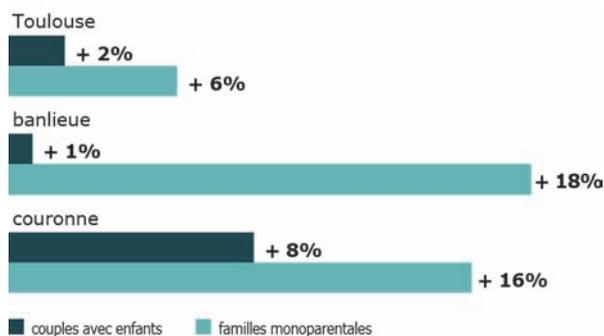
Part des familles avec enfants mineurs dans les ménages de l'aire urbaine (en %)

Source: Insee 2012



Évolution des différents types de familles avec enfants dans l'aire urbaine entre 2007 et 2012 (en %)

Source: Insee 2012

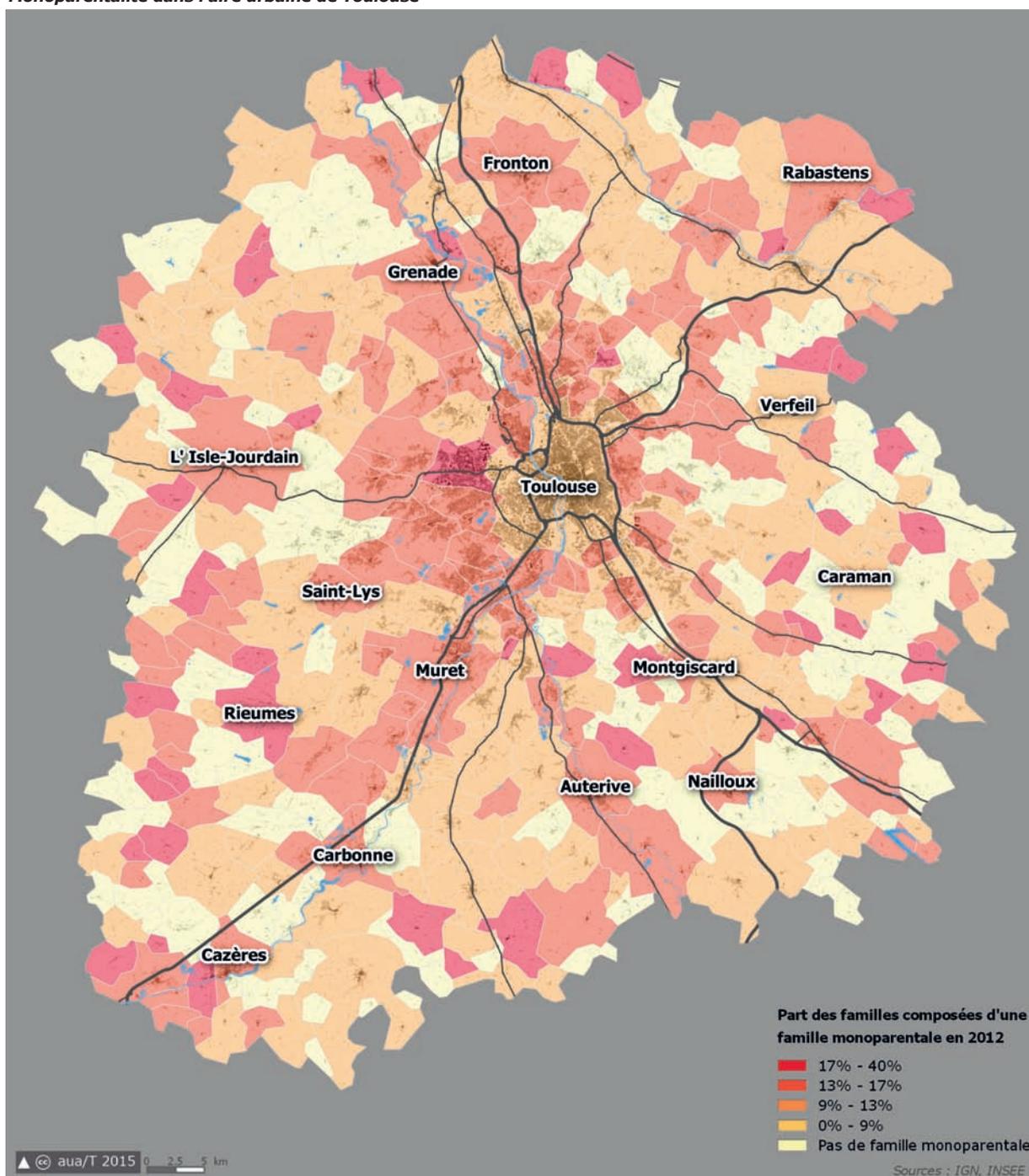


Le nombre de familles monoparentales augmente plus vite dans les territoires où les couples avec enfant(s) sont les plus nombreux (banlieue et couronne périurbaine). On observe pourtant qu'elle augmente plus en banlieue qu'en périurbain. On suppose alors

que les facteurs d'attractivité sont plus importants dans ce type de territoire : des logements plus petits, un parc locatif y compris social plus important ou encore une offre dense de services sont autant de caractéristiques de centralité qui répondent aux

besoins de ces familles. Cependant, les 10 premières villes de l'aire urbaine dont la part de familles monoparentales est la plus importante sont plutôt des villes rurales, avec peu d'habitants ; la monoparentalité ne concerne donc pas que des territoires urbains.

Monoparentalité dans l'aire urbaine de Toulouse



Le visage des familles monoparentales allocataires

Une typologie des familles monoparentales peut être proposée à partir des données de la Caf. Cependant, ces données ne couvrent que les ménages allocataires et ne représentent pas la totalité des ménages dans cette situation.

Les monoparents sont plus souvent des femmes que des hommes.

En cas de séparation, la garde des enfants va plus souvent aux mères qu'aux pères. De même, les femmes ont plus souvent l'enfant à charge s'il n'y a jamais eu de vie de couple avant la naissance.

La majorité des monoparents allocataires ont entre 30 et 49 ans,

alors que la moyenne d'âge des personnes en couple avec enfant est légèrement inférieure. Dans 79% des cas en France, l'apparition d'une famille monoparentale est liée à une rupture d'union, après quelques années de vie commune. Les monoparents sont donc plus âgés que ceux qui entament une vie en couple.

Les enfants des familles monoparentales sont en moyenne plus âgés et moins nombreux

que les enfants de couple. En effet, la proportion d'enfants de moins de 3 ans est beaucoup plus faible chez les monoparents que chez les couples, et plus de 50% des familles monoparentales allocataires n'ont qu'un enfant.

40 % des monoparents allocataires sont au chômage ou inactifs,

alors que cette part se réduit à 18% pour les responsables de dossiers des couples avec enfants (dans 78 % des cas ce sont les femmes du couple). L'absence de revenus du travail précarise ces familles, et les rendent dépendantes des prestations sociales. En France, de manière générale, le niveau de vie des femmes après une séparation baisse plus que celui des hommes (une baisse de revenus de 20 % contre moins 3% pour les hommes). De plus, celles-ci rencontrent plus de difficultés face à l'emploi. Ainsi, sur l'aire urbaine de Toulouse, le taux de non-emploi des monoparents avec des enfants de moins de 3 ans s'élève à 65%. Cette situation montre la difficulté pour de jeunes monoparents avec enfants en bas âge de se mettre en activité.

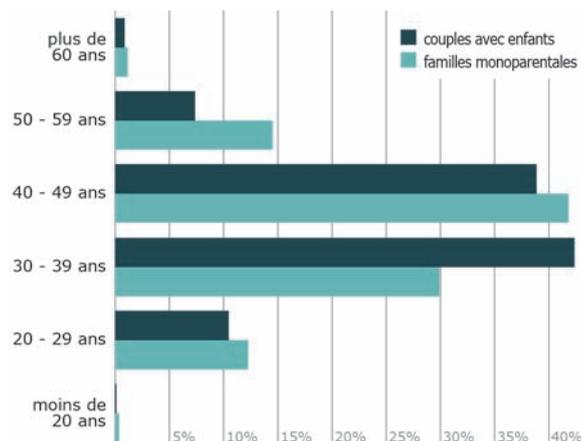
Les allocataires familles monoparentales dans l'aire urbaine selon le sexe de la personne de référence

Source : CAF 2014



Répartition par âge des parents allocataires Caf (en %)

Source : CAF 2014



Répartition des familles selon le nombre d'enfants (en %)

Source : Insee 2012



Les monoparents allocataires Caf par type d'activité (en %)

Source : CAF 2014



L'action sociale, accompagnement indispensable des familles monoparentales

30 % des familles monoparentales allocataires sont bénéficiaires des minimas sociaux pour « seulement » 7 % des couples.

36 % des familles monoparentales allocataires ont des revenus bruts déclarés dépendant à 50 % des prestations sociales, pour seulement 8 % des couples

Même s'il existe une grande diversité de situations, les familles monoparentales restent un public plus vulnérable, au regard de leurs conditions économiques notamment. De manière générale, leur niveau de vie est inférieur à celui de l'ensemble des familles.

Dans l'aire urbaine de Toulouse, le revenu annuel médian disponible des familles monoparentales est de 15 926 euros, alors qu'il est de 21 651 euros pour l'ensemble de la population et de 22 840 euros pour les couples avec enfant(s).

Les prestations sociales jouent pourtant un rôle primordial dans le maintien d'un certain niveau de vie pour beaucoup de familles monoparentales. **Jusqu'à 60 % d'entre-elles voient leur revenu augmenter grâce à la redistribution sociale.** Parmi celles qui sont allocataires de la Caf, 17 % sont au dessus du seuil de bas revenus

grâce aux prestations, alors que les couples dans cette situation ne sont que 8 %.

Ainsi, **les allocations familiales, les minimas sociaux et les prestations liés au logement représentent 12 % des revenus disponibles pour les familles monoparentales.** Pour les familles les plus modestes, ces revenus prennent une importance considérable jusqu'à représenter l'essentiel de leur revenu (75 % plus exactement). 57 % des familles monoparentales allocataires de la CAF sont sous le seuil de bas revenus et, parmi elles, 36% ont également des revenus composés à 50% et plus de prestations sociales.

Le logement représente une part importante du budget des ménages, surtout pour les plus modestes. Parmi les allocataires Caf, les monoparents sont 68% à recevoir au moins une aide au

logement, contre seulement 22% des allocataires en couple avec enfant(s). Le parc social joue un rôle d'accueil des familles monoparentales. En Haute-Garonne, celles-ci représentent 24 % des ménages occupants un logement HLM alors qu'elles représentent 9 % des ménages. (source: USH Midi-Pyrénées)

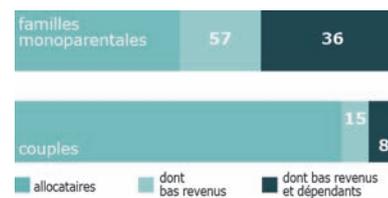
68%
des allocataires monoparents...

22% des parents allocataires en couple...

...perçoivent au moins une aide au logement

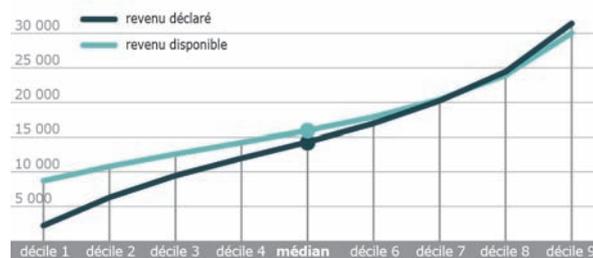
Répartition des bas revenus et des dépendants parmi les allocataires CAF (en %)

(allocataire à bas revenus pour lesquels les prestations représentent 50% et plus des Ressources Brutes déclarées + prestations)
Source : CAF



Effets des prestations sociales sur le revenu des familles monoparentales de l'aire urbaine

Source : Insee 2012



Composition du revenu disponible (en %)



Source : Insee 2012

Un accès à l'emploi plus difficile pour les femmes seules avec enfant(s)

La connaissance des situations des monoparents est plus précise à l'échelle de Toulouse Métropole qu'à celle de l'aire urbaine grâce au fichier détail de l'INSEE. Il est notamment possible de comparer la situation des mères vivant seules avec celle des mères vivant en couple, et ainsi de mieux appréhender les particularités des femmes monoparentales vis-à-vis de l'emploi.

Les femmes monoparents sont plus souvent à temps plein que les femmes en couple.

Parmi les femmes en emploi, les mères seules sont autant en CDI que celles en couple (environ 80%). Par contre, elles choisissent moins souvent que les mères en couple de travailler à temps partiel : sur le territoire de Toulouse Métropole, 25 % des mères monoparentales sont à temps partiel contre 31 % des mères en couple. Quand elles sont à temps partiel, elles le subissent plus souvent que les mères en couple : en France, 42 % des mères seules à temps partiel souhaitent travailler d'avantage contre 20 % des mères en couple (Enquête Emploi en continu 2012, INSEE).

Cependant, un tiers d'entre elles sont sans emploi

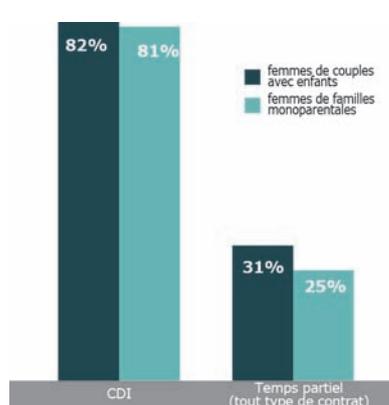
Si les femmes rencontrent plus de difficultés vis-à-vis de l'emploi que les hommes, cela est encore plus vrai pour les femmes à la tête d'une famille monoparentale. Au sein de Toulouse Métropole, elles sont 64 % en emploi alors que les hommes en couple avec enfant(s) sont 84 % à l'être et les hommes monoparentaux 76 %. Concilier vies familiale et professionnelle s'avère donc plus difficile quand le parent est seul à pourvoir aux besoins de son ou ses enfant(s), d'autant plus si c'est une femme.

Même si elles restent souvent actives

Les femmes monoparentales sont 16 % à se déclarer au chômage quand les femmes en couple ne sont « que » 10 % - lesquelles sont bien plus nombreuses à se déclarer « au foyer » (10 % contre 4 % des monoparentales). Si bien qu'en termes d'activité, l'écart entre ces deux profil se réduit considérablement puisque que les premières sont à 80 % actives et les secondes à 83 %. Étant seules à fournir les revenus du ménage, les mères de famille monoparentale ont moins la possibilité de choisir entre l'activité et le retrait du monde du travail, elles sont donc plus nombreuses à se déclarer actives.

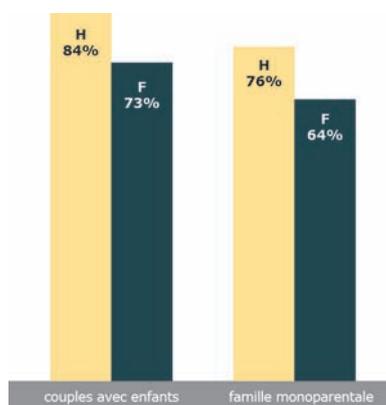
Condition d'emplois et temps de travail des femmes avec enfant(s) en emploi

Source: Insee 2012



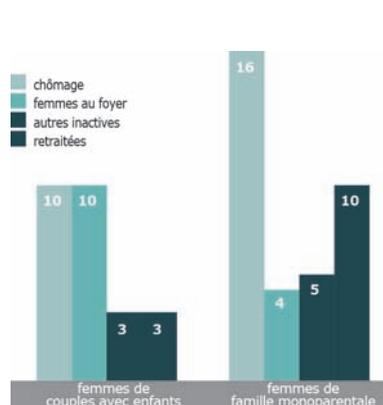
Actifs ayant un emploi, y compris apprentissage et stage rémunéré

Source: Insee 2012



Les différents types d'occupation des femmes sans emploi (en %)

Source: Insee 2012



Parmi les mères,

36% de celles qui élèvent seules leur(s) enfant(s)...

27% de celles en couple...

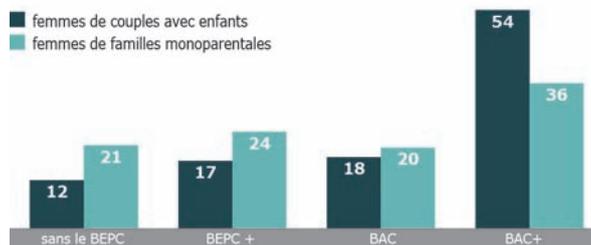
... sont sans emploi

Des difficultés d'emploi en lien avec un niveau de diplôme moins élevé

Les difficultés rencontrées face à l'emploi par les mères monoparents sont sans doute liées aux contraintes familiales qu'elles doivent assumer seules, mais également à leur plus bas niveau de diplôme. En effet, elles sont seulement 36 % à être allées au-delà du baccalauréat, contre 54 % des mères en couple. Sur un territoire comme celui de la Métropole, où le niveau de diplôme de la population dans son ensemble est plutôt élevé, ne pas être diplômée est d'autant moins favorable vis-à-vis de l'emploi.

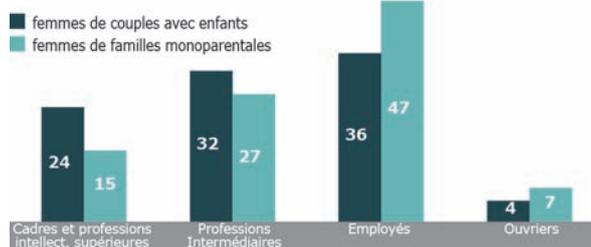
Le niveau de diplôme des mères (en %)

Source: Insee 2012



Répartition des mères actives selon leur catégorie socioprofessionnelle (en %)

Source: Insee 2012

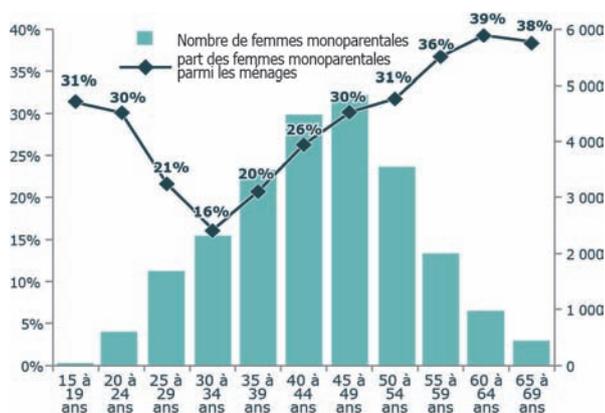


Elles sont surreprésentées dans les emplois les moins qualifiés

En corrélation avec les écarts de niveau de diplôme, on retrouve des écarts entre les mères isolées et les mères en couple dans les niveaux de qualification des emplois qu'elles occupent. Ainsi, les mères de famille monoparentale sont 47 % à exercer une activité d'employé quand les mères en couple ne sont que 36 %. Inversement, les premières sont cadres dans 15 % des cas quand les secondes le sont dans 24 %.

L'âge des femmes monoparentales

Source: Insee 2012



Certaines familles monoparentales sont très jeunes

Si globalement, les mères des familles monoparentales sont plus âgées que les autres, on remarque avec le graphique ci-dessous, que parmi les jeunes femmes avec enfants, les familles monoparentales sont surreprésentées.

Si les données statistiques peuvent nous donner un aperçu de la variété des situations et des caractéristiques particulières des familles monoparentales, une approche qualitative permet de compléter de manière plus fine la question des conditions de vie de ces familles. C'est pourquoi la CAF et l'aua/T, associés au Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST) de l'université de Jean Jaurès, ont conduit une enquête par entretiens individuels auprès de 17 familles monoparentales. Cette enquête permet de mettre en avant les mécanismes qui conduisent à une plus grande vulnérabilité de ces familles, les difficultés qu'elles rencontrent dans l'accès à l'emploi, dans leur sociabilité, dans leur inscription dans la ville... Cette enquête fait l'objet d'une seconde publication.

Définitions

Les familles monoparentales sont composées d'un parent vivant seul avec son ou ses enfants. Au sens de l'Insee, toute personne résidant avec au moins l'un de ses parents et se déclarant célibataire et sans enfant est considéré comme enfant d'une famille, sans limite d'âge.

Au sens de la Caf, les familles monoparentales sont les allocataires sans conjoint, vivant avec au moins un enfant de moins de 25 ans ouvrant droit à au moins une prestation.

Cependant, les monoparents ne sont pas forcément des personnes isolées. Elles peuvent se déclarer comme étant adulte d'une famille monoparentale et être en couple avec une autre personne que le deuxième parent, ou être encore avec celui-ci sans partager le même lieu de résidence, elles peuvent aussi ne pas être en couple tout en ayant le deuxième parent présent, etc. Les cas de garde alternée, par exemple, sont difficilement pris en compte par le recensement.

Une famille, pour l'INSEE, est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple (formé de deux personnes de sexe différent, mariées ou non), avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
 - soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).
- Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage. Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles. Au sein d'un ménage, un individu peut soit appartenir à une famille et une seule, soit n'appartenir à aucune famille.

Les déciles partagent la population en 10 parties égales selon une distribution des revenus. Le premier décile est le revenu au-dessous duquel se situe les 10% de la population qui gagne le moins.

Références

Familles monoparentales : les difficultés sociales reflètent les inégalités hommes-femmes, Localtis.info du 21 décembre 2015

Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur N° 26 - octobre 2015

Les familles monoparentales depuis 1990, Solidarité Santé N° 67 - juillet 2015

Insee Analyses Languedoc-Roussillon N° 2 - octobre 2014

« Les familles monoparentales, des difficultés à travailler et à se loger », Insee Première N° 1195 - juin 2008

« Rapport national sur la situation du logement en France. L'occupation du parc social en 2012 et son évolution. » Ministère du logement et de l'égalité des territoires. Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature.

Pour la définition de l'ensemble des prestations de la caf : <http://www.caf.fr/sites/default/files/GUIDE%20PRESTA%20METRO%2001092016.pdf>



aua/T

Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine
Le Belvédère - 11 bd des Récollets - CS 97802 - 31078 Toulouse cedex 4 - Tél. 05 62 26 86 26 - www.aula-toulouse.org